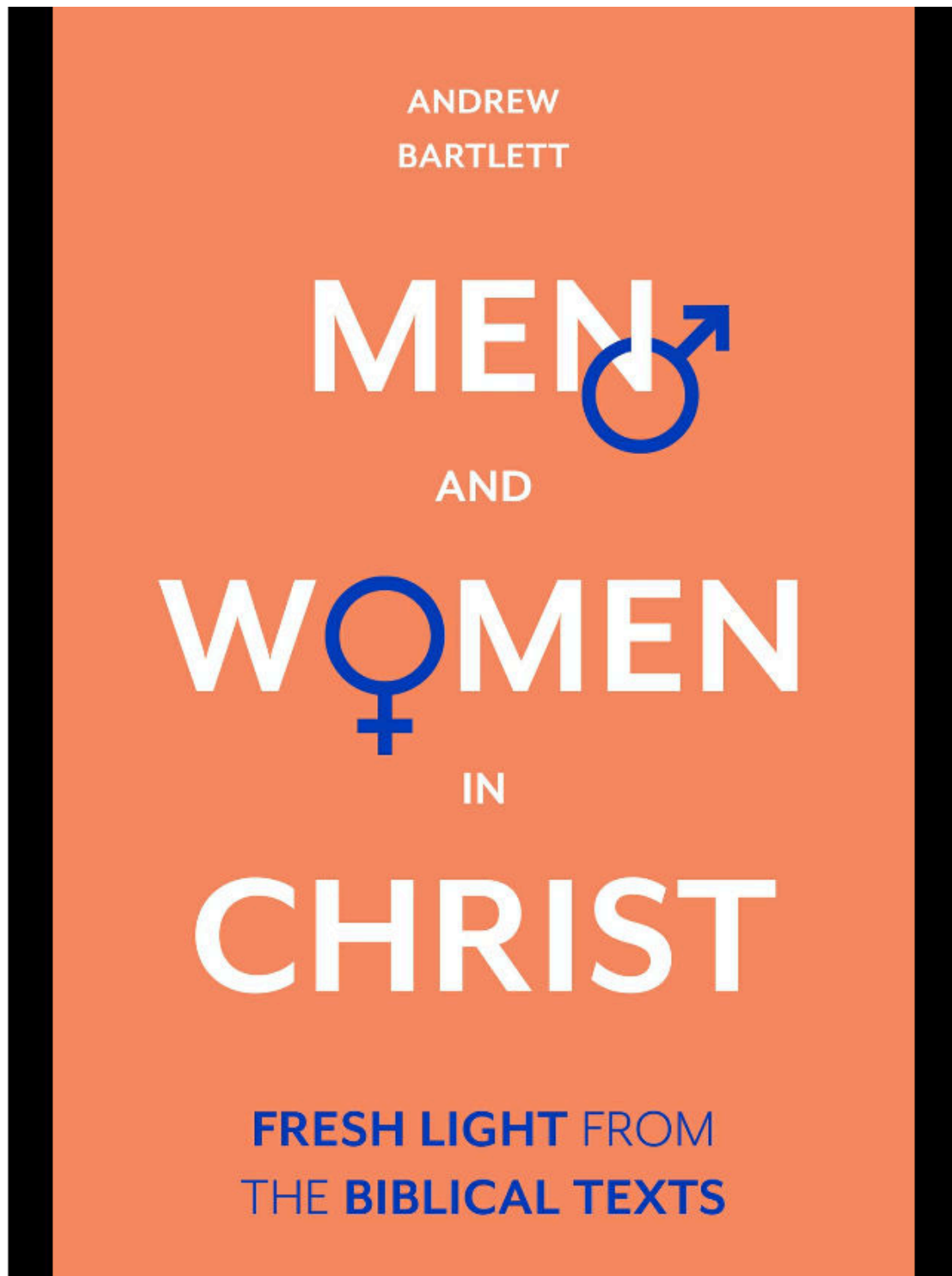


Bartlett, Andrew. Men and Women in Christ IVP

Andrew Bartlett KC exerce aujourd'hui principalement comme médiateur international. Penseur pénétrant, il a étudié et approfondi la question du rôle de la femme et de l'homme dans le Nouveau Testament et dans la Bible tout entière, en tenant compte de tous les arguments théologiques. Il cherche à aborder le sujet sans parti pris, et à mon avis il y est parvenu. On le voit au fait qu'il critique aussi la position égalitarienne à certains endroits, lorsque les arguments sont tout simplement faibles ou mal fondés. Ce document contient le résumé des chapitres principaux, tel que Bartlett l'a lui-même formulé.



Traduction allemande : Hans-Jörg Ronsdorf, révisée en octobre 2026.

Ce document a été publié sur le site www.hans-joerg-ronsdorf.de avec l'autorisation d'Andrew Bartlett.

Je suis convaincu, en accord avec l'Écriture sainte, que les femmes aussi doivent exercer dans l'Église des ministères d'enseignement et de direction, afin de contribuer à la bonne santé de l'Église.

25 mai 2025

Résumé du chapitre 1 : Repenser la tradition, rechercher l'unité

1. L'unité des chrétiens est mise à mal par une division polarisante entre égalitaristes et complémentaristes.
2. L'interprétation traditionnelle de la Bible, selon laquelle les femmes sont par nature inférieures aux hommes, a été rejetée à juste titre, parce qu'elle repose davantage sur une culture patriarcale que sur le texte lui-même. Égalitaristes comme complémentaristes considèrent aujourd'hui que les femmes et les hommes sont par nature d'égale valeur, et ils admettent désormais que les femmes peuvent assumer des fonctions de direction dans la société en général. Les complémentaristes insistent toutefois sur la direction par l'homme dans l'Église et dans le mariage.
3. Une interprétation fidèle de la Bible donne la priorité à l'Écriture sur la tradition, prête attention à la culture, remonte à la langue originale dans son contexte, recherche la cohérence et suit une approche canonique centrée sur le Christ ; et elle le fait avec une ouverture spirituelle et une sagesse pratique (annexe 1).
4. L'application de ces méthodes conduit aux conclusions de ce livre, à savoir que la position complémentariste et la position égalitariste sont chacune en partie justes et en partie erronées.
5. Si les chrétiens peuvent se rapprocher sur ces questions, cela plaira au Seigneur et fortifiera le service de l'Église comme sel et lumière dans un monde désorienté et blessé.

Résumé du chapitre 2 : Mari et femme, hommes et femmes : 1 Corinthiens 7

1. Bien que 1 Corinthiens 7 se distingue comme le plus long traitement du mariage dans le Nouveau Testament et contienne la seule mention explicite de l'autorité d'un mari dans le Nouveau Testament, ce passage tend à être négligé ou minimisé dans les analyses complémentaristes.
2. La vision du monde de Paul est centrée sur le Christ. La création reste en vue, mais la rédemption et la nouvelle création sont au premier plan. Sa vision du mariage tient compte du fait que le Messie est venu et que la fin est en vue. Cela relativise toutes les circonstances présentes de la vie des croyants ; en comparaison de ce qui vient, elles perdent leur importance. Dans cette lumière, il recommande le célibat et défend une vision remarquablement égalitaire du mariage.
3. Comme Paul l'enseigne aux versets 3-5, le mari et la femme ont la même autorité. Il rejette la décision unilatérale. Une direction par le mari, comprise comme une autorité unilatérale sur sa femme, est en contradiction directe avec l'enseignement de l'apôtre.
4. Les versets 3-5 ne peuvent pas être considérés à bon droit comme une exception particulière, valable seulement pour les relations sexuelles et la prière commune, à une autorité unilatérale du mari.

5. Pour autant qu'on puisse le discerner dans les versets 1-16, 25-28 et 32-40, Paul envisage une pleine égalité dans les relations personnelles entre hommes et femmes. Si Paul avait cru à une autorité hiérarchique et unilatérale du mari sur la femme, on ne s'expliquerait pas qu'il ait écrit ces paroles.
6. Cela ne signifie pas que Paul soit un égalitarier au sens moderne. Il n'appelle pas chacun à faire valoir ses droits dans le mariage ; il appelle plutôt chacun des partenaires égaux à se soumettre à l'autre, conformément à Romains 12.10 ; Galates 5.13 ; Philippiens 2.3.

Résumé du chapitre 3 : Hiérarchies, soumission et amour : Colossiens 3 et Éphésiens 5

1. Les épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens ont été écrites à peu près à la même époque et étaient destinées à circuler d'Église en Église ; il est donc approprié de les considérer ensemble.
2. Paul ne rejette pas les hiérarchies lorsqu'elles sont appropriées.
3. Le mot « se soumettre » (*hupotassō*) contient l'idée de se trouver à un rang inférieur à quelqu'un d'autre. Mais l'instruction de Paul aux épouses de se soumettre ne suppose pas, à elle seule, une hiérarchie dans le mariage. Nous devons décider s'il veut dire que les épouses doivent se soumettre parce que leurs maris *ont* autorité sur elles, ou s'il veut dire que les épouses doivent se comporter *comme si* leurs maris leur étaient supérieurs.
4. Dans les relations chrétiennes, la soumission ne signifie pas une obéissance inconditionnelle à un autre être humain. Il n'existe aucun devoir chrétien de suivre un autre être humain dans l'injustice.
5. Dans la culture du premier siècle, il n'y avait pas de vision uniforme du mariage, mais typiquement le mari exerçait une autorité unilatérale sur la femme.
6. Les instructions de Paul aux épouses de se soumettre et aux maris d'aimer sont en partie dictées par des considérations pratiques.
7. Paul approuve l'autorité des parents sur les enfants, mais non celle des maîtres d'esclaves sur les esclaves. Une comparaison des trois relations au sein de la maisonnée (épouse et mari, enfant et père, esclave et maître) ne prouve pas que Paul approuve une autorité unilatérale du mari sur sa femme.

Résumé du chapitre 4 : Le mariage représente le Sauveur : Éphésiens 5

1. Le seul mariage, lors de l'accomplissement de la nouvelle création, sera l'union entre le Christ et son peuple. En Éphésiens 5, Paul enseigne que le mariage, dans l'âge présent, doit être vu comme un signe qui renvoie à cette réalité. La manière dont le mari et la femme se comportent l'un envers l'autre doit être comprise comme faisant partie de ce qui découle du fait qu'ils sont remplis du Saint-Esprit pour mener une vie semblable à celle du Christ.
2. Paul emploie une métaphore du « chef » (tête) pour décrire à la fois la relation du Christ avec l'Église et la vocation du mari dans le mariage. En grec, ce n'était pas une métaphore figée n'ayant qu'un seul sens ; son sens doit donc être déterminé à partir du contexte. En Éphésiens 1.21-23, l'accent porte probablement sur la souveraineté du Christ, en 4.13-16 sur son rôle de Sauveur. Quatre éléments montrent que Paul applique le second sens au mari. Ce sont : (a) l'apposition de

« chef de l'Église » et « lui-même Sauveur du corps » en 5.23 ; (b) le thème du Sauveur chez Paul en 5.25-33 ; (c) son utilisation de la Genèse en 5.31-32 ; et (d) le premier mot de 5.24 (*alla*, « mais »), qui ne s'explique de manière cohérente avec le contexte que si Paul compare le mari au Christ en tant que Sauveur et non en tant que Seigneur.

3. Le sens de la position de chef du mari, tel qu'il ressort de la métaphore tête-corps et de la comparaison entre le Christ et l'Église, est qu'il a une obligation particulière de sacrifice de soi par amour, pour le bien de sa femme. Si le mari porte une couronne, c'est une couronne d'épines.
4. Les épouses doivent se comporter comme si leurs maris étaient leurs seigneurs. Cela ne signifie pas que les maris sont les seigneurs de leurs femmes. Comme raisons de la soumission de l'épouse, Paul cite l'exemple du Christ et la crainte respectueuse envers lui (v. 1-2, 21-22), ainsi que la responsabilité du mari de servir en se sacrifiant (v. 22-23). Il ne cite aucune raison reposant sur une autorité unilatérale du mari donnée par Dieu.
5. La soumission que Paul demande au verset 21 est une soumission volontaire et mutuelle des croyants les uns envers les autres. Les maris n'en sont pas exemptés à l'égard de leurs femmes.
6. Dans le sens limité et particulier expliqué ci-dessus, Paul distingue entre les responsabilités des maris et celles des épouses. La vision égalitarienne, qui rejette toute distinction claire des responsabilités, n'est pas en accord avec l'emploi par Paul de la métaphore tête-corps et de la comparaison entre le Christ et l'Église.
7. Les mariages vécus selon le modèle d'Éphésiens 5 peuvent illustrer de manière merveilleuse l'humilité de Jésus-Christ et son amour sacrificiel pour son Église.
8. Paul semble envisager une direction commune du foyer et ne prescrit pas comment la responsabilité de la famille doit être répartie entre hommes et femmes.

Résumé du chapitre 5 : Création et vie : Genèse 1-3 et au-delà

1. L'interprétation complémentariste de Genèse 1-3, qui plaide pour une autorité de direction de l'homme, ne trouve aucun appui explicite dans le texte biblique. Elle repose sur des déductions qui sont, au mieux, incertaines. Aucune d'elles ne découle nécessairement du texte.
2. Être homme ou femme est une réalité donnée par la création. La femme est présentée comme créée pour être pour l'homme une alliée forte. Cela indique une distinction nette entre l'homme et la femme.
3. Le texte de la Genèse ne définit ni ne développe cette distinction. Il laisse ouverte la possibilité que d'autres passages de l'Écriture fassent apparaître des responsabilités dans la direction. Mais il ne fonde aucune domination de l'homme. La domination d'un homme sur sa femme, telle qu'elle est décrite en Genèse 3.16, est présentée comme une conséquence négative de la chute. Ce n'est rien qu'il faudrait délibérément perpétuer, ni même renforcer.
4. Il n'existe aucun texte de l'Ancien Testament qui dise que les maris doivent exercer une autorité sur leurs femmes.
5. L'Écriture ne prescrit aucune répartition déterminée des rôles de l'homme et de la femme dans le soin de la famille. La description de la femme vertueuse en Proverbes 31, qui à la fois gagne la subsistance et dirige la maison, dresse un portrait idéalisé dans un environnement historique et

culturel déterminé. Les circonstances de vie, les capacités et les dons des personnes sont différents. Considérer Proverbes 31 comme une prescription contraignante reviendrait à mal comprendre le texte.

6. L'enseignement sur la création ne peut pas donner de réponse définitive à la question du mariage chrétien, car nous devons aller au-delà de la question « Comment Dieu a-t-il ordonné la création originelle avant la chute ? » et demander aussi : « Quelle est l'intention de Dieu pour les êtres humains rachetés ? » et « Comment devons-nous vivre maintenant à la lumière de cette intention ? »
7. L'institution du mariage en Genèse 2.24 a une signification spirituelle, parce qu'elle annonce l'union du Christ et de son Église (Éphésiens 5.31). Même si l'interprétation complémentariste de Genèse 1-3 était juste, il n'en découlerait pas qu'en Christ l'homme doive dominer sur la femme. La rédemption en Christ conduit les croyants en avant, vers la nouvelle création, et non en arrière, vers l'époque d'avant la chute.
8. Les exemples de l'Ancien Testament dans lesquels des femmes dirigent avec l'approbation de Dieu ne sont pas compatibles avec l'existence d'un principe selon lequel les femmes ne devraient jamais diriger des hommes ni exercer une autorité sur eux.

Résumé du chapitre 6 : Soumission et honneur : 1 Pierre

1. La vision de la vie de Pierre est centrée sur le Christ. L'exemple de l'amour humble et de la soumission de notre Seigneur ressort nettement dans la première épître de Pierre.
2. Pierre y examine comment cela s'applique à différentes situations dans lesquelles les croyants chrétiens doivent rendre honneur à d'autres, y compris le mariage.
3. Parmi les raisons que Pierre donne à la soumission des épouses à leurs maris figurent : (a) les gagner ; (b) un esprit doux plaît à Dieu ; et (c) l'exemple de saintes femmes du passé comme Sara. Elle illustre de manière merveilleusement encourageante la soumission à Dieu – et par là aussi à son mari – dans des circonstances adverses (3.1-6). Les analogies que Pierre avance pour la soumission des épouses sont l'appel adressé à tous les croyants à se soumettre (2.15-17), l'instruction aux esclaves de se soumettre même à des maîtres injustes (2.18-21), et l'exemple du Christ, qui s'est soumis à ceux qui lui infligeaient injustement des souffrances (2.21-24). Parmi ses raisons ne figure pas l'idée que le plan de Dieu aurait placé les maris dans une position d'autorité unilatérale sur leurs femmes. S'il l'avait tenue pour vraie, c'eût été une raison des plus évidentes à mentionner. Nulle part dans la Bible il n'existe de passage qui ordonne aux maris d'exercer une autorité unilatérale sur leurs femmes.
4. Les maris doivent se comporter « de même », avec douceur, et rendre honneur à leurs femmes (3.7). Cela indique une soumission mutuelle.
5. Être appelé héritier du vrai Dieu est la plus haute position d'honneur possible. L'homme et la femme sont également « héritiers de la grâce de la vie ». Traduit avec exactitude, lu attentivement et bien compris, 1 Pierre 3.1-7 n'approuve aucune autorité unilatérale de l'homme sur la femme.
6. La culture patriarcale a abusé de 1 Pierre 3.1-7. Les maris ne devraient pas contraindre leurs femmes. Là où il y a violence domestique, des mesures devraient être prises pour y mettre fin.

7. La soumission mutuelle dans les relations chrétiennes est compatible avec une direction appropriée. La direction chrétienne dans l'Église ne signifie pas exercer une contrainte violente sur d'autres personnes. Là où une discipline ecclésiale est nécessaire, la mesure appropriée la plus forte est l'exclusion – et rien au-delà.

Résumé du chapitre 7 : Des significations voilées ? 1 Corinthiens 11

1. Le verset 1 Corinthiens 11.3 est une déclaration-cadre qui se tient comme un titre au-dessus des développements de Paul sur la prière et la prophétie. Il porte son argumentation.
2. Ce que Paul veut dire ne peut pas être éclairci de façon sûre ou convaincante en renvoyant à de fines nuances de la doctrine de la Trinité.
3. Les études lexicales montrent qu'« autorité sur » et « origine » sont des emplois métaphoriques possibles de *kephalē* (tête, chef). L'usage ailleurs ne peut pas trancher quel sens Paul entend donner dans ce verset. Celui-ci doit être établi par une étude du contexte.
4. L'interprétation hiérarchique, qui voit la préoccupation de Paul dans l'autorité des hommes sur les femmes, ne peut pas être juste, parce qu'elle contredit le texte sur huit points. Particulièrement important : l'interprétation hiérarchique oblige à ne pas tenir compte de la fonction de la déclaration-cadre de Paul, à mal traduire le verset 10 et à supposer que Paul a écrit le verset 11 à l'envers.
5. Dans l'environnement culturel déterminant, les cheveux des femmes étaient habituellement visibles et non cachés par un voile (cf. 1 Timothée 2.9 ; 1 Pierre 3.3). Mais les coutumes païennes à Corinthe favorisaient un comportement sexuel déshonorant, tant hétérosexuel qu'homosexuel, et c'était un problème pour l'Église de Corinthe. Les cheveux longs chez les hommes et, chez les femmes, des cheveux longs tombant librement au lieu d'être relevés sur la tête, signalaient l'un et l'autre une disposition à un tel comportement.
6. Lire le passage comme s'il était question de voiles soulève plusieurs difficultés. Paul écrit sur la manière de porter les cheveux, non sur le voile des femmes. Correctement traduits, les versets 2-16 traitent d'un bout à l'autre de coiffures, non de voiles.
7. La NIV traduit à juste titre *anēr* et *gunē* dans tout le passage par « homme » et « femme » respectivement, et non par « mari » et « épouse ».

Résumé du chapitre 8 : Des cheveux qui déshonorent : 1 Corinthiens 11

1. Dès que nous reconnaissons que le motif théologique de Paul en 1 Corinthiens 11.3 est l'origine, et qu'il parle des coiffures de ceux qui prophétisent ou prient à haute voix dans l'assemblée de culte, nous constatons qu'il développe une argumentation continue, logique et cohérente. Il y a au moins dix indices qu'une interprétation dans le sens de l'origine et des coiffures saisit pour l'essentiel correctement ce que Paul écrit. Les objections contre une interprétation dans le sens de l'origine ne convainquent pas.
2. Ce qui importe à Paul, ce ne sont pas les cheveux en soi, mais le message déshonorant que transmettent les coiffures des Corinthiens. Leur comportement devait honorer les intentions de Dieu pour les hommes et les femmes, telles qu'elles sont enseignées dans la Genèse, et non

paraître déshonorant et contraire à ces intentions. Point important dans ce contexte : parmi ces intentions figure le mariage fidèle, monogame et hétérosexuel. Paul souligne aussi la rédemption en Christ : bien que l'homme et la femme soient distingués dans la création par leur sexe, ils sont unis dans la rédemption dans le Seigneur. Les hommes et les femmes dépendent les uns des autres et ont besoin des contributions de l'autre. La prière et la prophétie doivent être exercées par les hommes et les femmes de manière à honorer Dieu, l'origine aussi bien de la création que de la rédemption.

3. Dans ce passage, Paul ne dit rien d'une autorité de l'homme sur la femme. Il ne dit rien non plus de certaines fonctions de direction et d'enseignement dans l'Église qui seraient réservées aux hommes. Si l'on veut soutenir des idées d'autorité de l'homme sur la femme et de restrictions du ministère des femmes, il faut le faire en renvoyant à d'autres passages de l'Écriture.

Résumé du chapitre 9 : Des femmes silencieuses ? 1 Corinthiens 14

1. Les versets 34-35 forment une unité séparée du verset 33. Le verset 33 ne devrait pas être coupé en deux et rattaché en partie au verset 34, comme cela se fait dans certaines traductions modernes.
2. Le contenu de ces deux versets est en contradiction aiguë avec le contexte environnant. Cette contradiction soulève des questions d'interprétation pour lesquelles aucune solution satisfaisante n'a été trouvée.
3. Paul semble dire que le silence des femmes est prescrit par un commandement du Seigneur Jésus. C'est une énigme de plus.
4. Comme il n'existe pas de solution satisfaisante à ces énigmes d'interprétation, nous ne pouvons pas dire ce que nous devons penser de ces versets. En particulier, nous ne pouvons pas juger si une restriction de la parole des femmes, qui s'appuie sur un passage non identifiable de l'Ancien Testament (v. 34) et sur des raisons culturelles (v. 35), devrait ou non s'appliquer aux Églises d'autres époques et d'autres cultures.

Résumé du chapitre 10 : Le silence ajouté ? 1 Corinthiens 14

1. La conviction que l'Écriture sainte, dans sa forme originellement donnée, est la révélation de Dieu oblige les savants chrétiens à veiller, autant que possible, à ce que l'Église utilise des copies exactes et ne traite pas comme contraignants des fautes de copistes ou des modifications inauthentiques.
2. Le texte imprimé dans nos Bibles actuelles comme 1 Corinthiens 14.34-35 n'est probablement pas authentique. La meilleure explication de l'ensemble des données actuellement disponibles est que quelqu'un d'autre que Paul a écrit les versets 34-35 dans la marge comme une note marginale ancienne (glose) ou comme un commentaire. Des copistes ont pris par erreur cette note marginale pour une partie de la lettre originale et l'ont reprise dans le texte principal, mais ils n'étaient pas sûrs de l'endroit où ils devaient l'insérer. Ils l'ont insérée à deux endroits différents (les uns après le v. 33, les autres après le v. 40).
3. Cette explication rend justice à toutes les données disponibles, externes comme internes. Elle n'est en contradiction avec aucune donnée crédible. Elle résout chaque problème historique et

interprétatif lié à ces versets, y compris toutes les caractéristiques pertinentes des données manuscrites. Aucune autre explication ne remplit ces critères.

Résumé du chapitre 11 : Enseigner et 1 Timothée 2 : difficultés

1. Le but des instructions de Paul dans la première épître à Timothée est de combattre les fausses doctrines et l'impiété, et de promouvoir la saine doctrine et la piété en Christ.
2. La signification de la restriction que Paul impose aux femmes en 1 Timothée 2.11-15 fait l'objet d'un débat. Parmi les plus grandes difficultés auxquelles tous les interprètes doivent se confronter figurent (a) le caractère lacunaire de nos informations sur la situation à Éphèse, (b) l'incertitude sur le sens du verbe rare *authentēō* au verset 12 et (c) le style concis de Paul dans le passage décisif.
3. Le débat sur la signification de la restriction de Paul n'est pas une compétition entre une interprétation absolue et universelle et une interprétation conditionnelle et limitée. Les deux camps reconnaissent que l'intention de Paul doit être limitée d'une manière ou d'une autre pour être compatible avec son approbation de l'enseignement donné par des femmes. Ce qui est contesté, c'est la nature de la limitation qu'il entend.
4. Les égalitariens ont proposé que la restriction de Paul au verset 12 se limite à remédier à un problème particulier et passager à Éphèse. Il leur a cependant été difficile de trouver une explication de ce que Paul veut dire qui corresponde à la fois aux données disponibles sur ce qui se passait réellement à Éphèse et aux détails de ce que Paul écrit. J'ai signalé quatre questions difficiles auxquelles les interprétations égalitariennes ne peuvent répondre qu'avec peine.
5. Les complémentaristes font valoir qu'au verset 12, il s'agit pour Paul de savoir qui donne un enseignement faisant autorité dans l'Église. Mais cela entraîne de graves difficultés. En voici quelques-unes :
 - • « Je ne permets pas » / « Je ne permets pas actuellement » serait une manière étrange de formuler une règle permanente valable pour toutes les assemblées publiques de l'Église en tout temps et en tout lieu. La restriction de Paul concerne certaines personnes placées sous sa responsabilité. Cette formulation n'est employée nulle part ailleurs dans la Bible pour établir une règle permanente. On ne peut en déduire un principe universellement valable que si l'on comprend le verset 13 comme un appel de Paul à un principe de création.
 - • Paul ne dit nulle part clairement que la direction de l'église locale doit être exclusivement réservée aux hommes. Si Paul avait voulu, au verset 12, préserver l'autorité de direction des hommes, il aurait dû aussi interdire aux femmes de prophétiser devant des hommes ; or, dans la première épître aux Corinthiens, il l'a permis.
 - • L'Écriture sainte ne reconnaît pas explicitement une activité particulière d'enseignement faisant autorité, distincte des autres activités chrétiennes d'enseignement et attribuée à un groupe déterminé d'hommes.
 - • Si Paul est réellement d'avis (comme l'affirment les complémentaristes) que Genèse 2 enseigne un principe de création de direction masculine faisant autorité, valable pour l'Église, alors ce principe devrait s'appliquer à toute la vie. Mais les complémentaristes se contredisent eux-mêmes en hésitant à l'appliquer de manière aussi étendue. Leur analyse ne fournit aucune explication cohérente de la raison pour laquelle Paul s'appuie sur la Genèse.

6. Le débat est dans une impasse. Un nouveau départ est nécessaire. La plupart des commentateurs des deux camps sont partis du principe que Paul, en 1 Timothée 2, donne des instructions portant spécifiquement sur le comportement dans les assemblées publiques de l'Église. Mais cela ne correspond pas aux détails de ce que Paul écrit. Pour sortir de l'impasse, il faut d'abord reconnaître que le chapitre 2 n'est pas centré sur l'assemblée publique de l'Église.

Résumé du chapitre 12 : Enseigner et 1 Timothée 2 : des clés tirées du contexte

1. Quatre clés ouvrent la voie à une interprétation de 2.9-15 entièrement ancrée dans le contexte littéraire et historique. La première consiste à nous assurer que nous lisons vraiment ces versets dans le contexte de 1.1–2.8. La deuxième consiste à considérer ensemble les deux passages plus longs sur les femmes dans la première épître à Timothée. Lorsque nous voyons ce que 5.3-16 permet de tirer sur le contexte historique, nous nous mettons davantage à la place de Timothée, le premier lecteur de la lettre. Cela contribue considérablement à notre compréhension de 2.9-15. La troisième clé consistera à déterminer provisoirement le sens d'*authenteō* à partir du contexte, puis à le vérifier à l'aune de l'éventail des sens possibles. La quatrième clé consistera à prêter attention aux panneaux indicateurs que Paul place au verset 15.
2. Les informations sur l'arrière-plan historique de l'Église d'Éphèse révèlent un milieu où l'on pratiquait les arts magiques et l'astrologie. Dans sa lettre, Paul fait allusion à la magie et aux idées astrologiques. La fausse doctrine qui circule à Éphèse comprend la sorcellerie et l'astrologie. Résister à ces influences est un combat spirituel contre les puissances invisibles du mal.
3. Aux versets 11-12, Paul vise certaines femmes aisées dont le comportement impie suscite ses vives exhortations des versets 9-10. Elles sont oisives. Elles s'habillent de façon indécente et avec un faste extravagant. Elles vont de maison en maison, chacune à la recherche d'un homme qui satisfasse ses désirs sexuels, et elles répandent de fausses doctrines. Ces femmes doivent plutôt apprendre à faire de bonnes œuvres, en complète soumission à Dieu, et mener une vie paisible et pieuse. Ces femmes sont sous l'influence du mal. Il semble que ce soient elles, les fausses enseignantes restées dans l'Église, dont Timothée doit s'occuper. Il doit les reprendre et veiller à ce qu'aucune d'elles n'assume la charge d'ancienne ou de diaconesse dans l'Église avant d'avoir fait la preuve de sa vie renouvelée et de son caractère transformé.

Résumé du chapitre 13 : Enseigner et 1 Timothée 2 : l'argumentation de Paul

1. Si nous appliquons la troisième clé, *authenteō* semble signifier « subjuguer » dans le contexte de 1 Timothée 2.9-12. Ce que Paul veut dire est ceci : « Je ne permets pas à une fausse enseignante vêtue d'habits coûteux et inconvenants, sans décence ni maîtrise de soi, d'enseigner un homme et de le subjuguer : qu'elle soit tranquille et respectueuse, et qu'elle apprenne à se conduire selon la vérité, en complète soumission à Dieu. »
2. Cette interprétation explique sans difficulté pourquoi Paul renvoie à la Genèse aux versets 13-14. Paul souligne son propos des versets 11-12 en se référant au premier combat spirituel que rapporte l'Écriture : là, une femme fut trompée par Satan, de sorte qu'elle accepta une connaissance interdite ; elle enseigna faussement un homme et le subjuga – avec de graves conséquences.

3. Paul choisit ce mot rare parce qu'il est employé dans le même sens dans la tradition astrologique ; celle-ci fait partie de la fausse doctrine que répandent les femmes riches. Il est aussi associé à la sorcellerie et à la mort, le contraire du salut.
4. Cette ligne d'interprétation éclaire le sens du verset 15, traditionnellement considéré comme un verset difficile. Il parle du salut opéré par la naissance du Messie, avec un regard en coin sur les croyances du culte d'Artémis.
5. Si nous appliquons la quatrième clé, nous voyons que Paul place deux panneaux indicateurs au verset 15. Il signale au lecteur qu'il identifie « la femme » des versets 11-12 (« elle sera » au v. 15) avec « les femmes » des versets 9-10 (« elles persévèrent » au v. 15). Cela confirme que l'instruction de Paul aux versets 11-12 doit se rapporter aux femmes des versets 9-10. En outre, il emploie un vocabulaire inhabituel pour établir un lien linguistique et thématique frappant entre 2.15 (*teknogonia*) et 5.14 (*teknogoneō*). Cela confirme encore que les lecteurs peuvent mieux comprendre le contexte s'ils lisent ses propos sur les femmes au chapitre 2 à côté de ses propos sur les femmes au chapitre 5.
6. L'interprétation ci-dessus s'insère dans le raisonnement continu et cohérent de Paul, qui commence au chapitre 1 et traverse toute la lettre. Elle montre comment le chapitre 2 mène au chapitre 3. En outre, elle répond aux quatre questions difficiles sur 2.12 que j'ai signalées plus haut au chapitre 11.
7. Le passage de 1 Timothée 2 ne justifie ni une interdiction générale pour les femmes d'enseigner dans l'Église, ni une interdiction générale pour les femmes d'exercer une autorité dans l'Église.

Résumé du chapitre 14 : Des femmes dirigeantes d'Église ? Un aperçu biblique

1. Une règle selon laquelle seuls des hommes peuvent diriger l'Église ne peut se justifier ni par 1 Corinthiens 14.34-35 ni par 1 Timothée 2.11-15.
2. Le fait que Jésus ait choisi douze hommes juifs comme apôtres ne détermine pas les conditions requises pour diriger une église locale.
3. Dans l'Ancien Testament, l'enseignement incombait en grande partie, mais non exclusivement, aux prêtres. La fonction sacerdotale a été accomplie par Jésus ; et en Christ, tous les croyants sont « prêtres ». Si l'on veut assimiler la prêtrise à la direction ou à une fonction d'enseignement, alors les fonctions de direction et d'enseignement sont désormais potentiellement ouvertes à tout le peuple de Dieu, sans distinction de sexe.
4. Aux chapitres 4, 5, 7 et 8, nous avons examiné des conceptions de la « position de chef ». Éphésiens 5, Genèse 1-3 et 1 Corinthiens 11 ne soutiennent aucune restriction du ministère des femmes.
5. Diriger l'Église et enseigner dans l'Église peuvent se recouper ; mais ce sont des activités différentes. Une interdiction d'enseigner pour les femmes ne prouverait pas que les femmes ne peuvent pas devenir anciennes. Inversement, la permission pour les femmes d'enseigner ne prouve pas qu'elles peuvent devenir anciennes.
6. Les femmes ont assumé des fonctions éminentes dans l'Église primitive. Elles y ont pris une part déterminante et ont aussi été perçues ainsi par les gens du dehors. Mais cela ne nous dit pas en

détail si des femmes ont été établies dans des positions de direction reconnues dans les églises locales.

7. Il faut veiller à ne pas surestimer ni sous-estimer les données du Nouveau Testament sur les activités et les rôles des femmes. Ainsi, on ne peut pas prouver, par exemple, que Phœbé ait occupé une fonction dirigeante dans une église ; inversement, nous pouvons dire avec une grande certitude que Junia était une apôtre missionnaire éminente.
8. Dans le Nouveau Testament, nous ne trouvons aucune femme nommément citée que l'on puisse identifier avec une certitude pratique comme ancienne. Mais il en va de même pour les hommes, en dehors de cas particuliers (Pierre et Jean). Si nous élargissons notre recherche aux probabilités, nous pouvons identifier aussi bien des hommes que des femmes – à moins qu'il n'y ait eu une interdiction claire de la charge d'ancien pour les femmes.
9. Dans le contexte historique et culturel de la pensée et de la vie néotestamentaires, on n'aurait pas généralement supposé que seuls des hommes pouvaient être anciens. Si les apôtres avaient voulu que les femmes ne participent jamais à la direction de l'Église et ne servent jamais comme anciennes, ils auraient dû le dire clairement, afin de donner à l'Église une orientation pour l'avenir. Or les passages qui traitent des anciens ou des conducteurs, par exemple Actes 14.23 ; 1 Pierre 5.1-5 ; Hébreux 13.17, ne contiennent aucune affirmation qui limite aux hommes la charge d'ancien ou la direction.

Résumé du chapitre 15 : Des femmes anciennes ? 1 Timothée 3

1. Les instructions les plus détaillées sur l'établissement des anciens se trouvent dans les listes des conditions requises pour la charge d'ancien que Paul dresse (1 Timothée 3.1-7 ; Tite 1.5-9). Contrairement à l'impression que donnent la plupart des traductions anglaises, ces listes ne contiennent dans le texte grec aucune exclusion claire des femmes. Des savants complémentaristes de renom le reconnaissent. Ces passages (surtout 1 Timothée 3) contiennent des indications positives que des femmes peuvent remplir les conditions requises pour être « anciens », au sens où le Nouveau Testament emploie ce terme.
2. L'expression idiomatique « mari d'une seule femme », que Paul emploie en 1 Timothée 3.2 et Tite 1.6, vise la fidélité à l'éthique sexuelle chrétienne et devrait être comprise de manière générique, de sorte qu'elle inclue aussi la « femme d'un seul mari ».
3. Une tâche décisive des anciens ou des pasteurs est d'être les gardiens du troupeau. Il n'en découle pas que seuls des hommes devraient être anciens ou pasteurs. Si nous comprenons « mari d'une seule femme » de manière générique, toutes les dix-sept conditions que Paul énumère en 1 Timothée 3.1-7 sont des qualités et des comportements que l'on trouve chez les hommes comme chez les femmes. La même caractéristique se retrouve dans la liste correspondante de Tite 1.5-9.
4. En résumé : l'Écriture ne soutient aucune interdiction générale pour les femmes de devenir anciennes de l'Église. Il n'existe pas davantage d'interdiction pour les femmes d'assumer n'importe quelle autre fonction dans l'église locale. La complémentarité des hommes et des femmes suggère qu'il est avantageux d'avoir à la fois des hommes et des femmes dans la direction.
5. Aux chapitres 11 à 15, j'ai expliqué ce que 1 Timothée 2-3 signifie pour l'enseignement donné par des femmes et pour les femmes dans la charge d'ancien. Cette explication tient compte des

données disponibles du Nouveau Testament et des informations sur le contexte historique et culturel ; elle a une simplicité qui se passe de spéculations non étayées ; et elle jette de la lumière sur d'autres domaines situés en dehors du centre immédiat de notre étude. Ces trois caractéristiques donnent des raisons de lui faire confiance.

Résumé du chapitre 16 : Faire le bilan et se rapprocher les uns des autres

1. Les résultats obtenus aux chapitres 2 à 15 soutiennent une vision du mariage qui n'est pas hiérarchique et qui est en partie complémentariste ; en même temps, ils rejettent toute interdiction générale pour les femmes d'enseigner ou de diriger dans les Églises.
2. La notion de soumission devrait être comprise dans le contexte du paradoxe chrétien de l'humilité et de l'égalité. Tous ceux qui appartiennent au peuple de Dieu sont cohéritiers à égalité de sa grâce surabondante. À cause de l'exemple de Jésus-Christ, l'humilité est au centre de la vie chrétienne.
3. Nos résultats ne dépendent pas de présupposés sur la mesure dans laquelle la création ou la nouvelle création devrait guider le comportement des croyants. Mais ils s'inscrivent bien dans la situation présente, dans laquelle la création (à l'arrière-plan) et la nouvelle création (au premier plan) se superposent.
4. Les maris sont appelés à servir leurs femmes au lieu de dominer sur elles. Appeler des femmes à la direction de l'Église ne contredit pas l'Écriture sainte. Il n'y a aucune raison de craindre que ces appels puissent conduire à une confusion des sexes.
5. Certaines interprétations restent en deçà, parce que l'interprète attendait trop peu de l'Écriture. Une étude attentive des textes devrait conduire à apprécier à nouveau les auteurs bibliques – à la gloire de Dieu.
6. Lorsque des Églises, des unions d'Églises et d'autres associations revendiquent le fait d'être évangéliques, elles reconnaissent par là l'obligation d'obéir à ce que le Nouveau Testament dit de l'unité.
7. Actuellement, il y a des faiblesses des deux côtés de ce débat marqué par l'esprit de camp. Les divergences d'interprétation exigent un travail supplémentaire pour parvenir à l'unité.
8. Les affirmations d'égalitaristes selon lesquelles les complémentaristes seraient mus par de bas motifs devraient être abandonnées.
9. Les complémentaristes doivent réorienter leur compréhension du débat. Les vues égalitariennes sur le mariage ou sur le ministère des femmes ne conduisent pas au libéralisme théologique. Parmi les croyants qui reconnaissent l'autorité de la Bible, les questions décisives ne sont pas des questions d'obéissance à l'Écriture, mais des questions d'interprétation, à résoudre par des méthodes orthodoxes. Il est temps que les complémentaristes cessent d'affirmer que l'opposition évangélique aux interprétations complémentaristes met en danger l'autorité de l'Écriture ou la vérité de l'Évangile.
10. Jésus prie pour l'unité de ceux qui le suivront (Jean 17.11, 20-23), afin que le monde reconnaisse que le Père l'a envoyé. Dans une vision du monde centrée sur le Christ, c'est un objectif de la plus haute importance. L'instruction apostolique de tout faire pour préserver l'unité exige une nouvelle conversation sur la base du respect mutuel. Ceux qui ont adopté des positions opposées sur la

direction ou le ministère des femmes doivent reconnaître que ce n'est pas une question centrale de l'Évangile ; ils doivent réexaminer les arguments bibliques, veiller à n'appliquer que des méthodes d'interprétation solides et, surtout, accorder davantage d'attention et de poids au contexte et au fil de la pensée des passages concernés. En attendant, accueillons-nous les uns les autres, comme le Seigneur nous a tous accueillis (Romains 15.7).